

Un mandat marqué par d'excellents résultats et de nombreuses évolutions

- **Une progression significative des licences**
 - 25.000^{ème} licencié atteint en septembre 2008
 - + 13,5 % d'augmentation sur les 3 dernières années
 - Un renouvellement des licences beaucoup plus tôt dans l'année
- De nombreuses médailles obtenues par nos équipes de France
- Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré
- Un travail en commissions productif
- Des aides aux clubs nettement accrues
- Une réglementation en cours de refonte
- Une attention particulière portée à l'information et à la communication

Bilan de la mandature 2005-2009

Un mandat marqué par d'excellents résultats et de nombreuses évolutions

- Une progression significative des licences
- **De nombreuses médailles obtenues par nos équipes de France**
 - Des titres de champions du monde et d'Europe en individuel et/ou par équipes dans les trois disciplines
 - De nombreux podiums
- Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré
- Un travail en commissions productif
- Des aides aux clubs nettement accrues
- Une réglementation en cours de refonte
- Une attention particulière portée à l'information et à la communication

Un mandat marqué par d'excellents résultats et de nombreuses évolutions

- Une progression significative des licences
- De nombreuses médailles obtenues par nos équipes de France
- **Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré**
- Un travail en commissions productif
- Des aides aux clubs nettement accrues
- Une réglementation en cours de refonte
- Une attention particulière portée à l'information et à la communication

Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré (1/4)

- **Une refonte des textes statutaires**

- Statuts et règlement intérieur de la FFAM
 - Comité directeur à 20 membres (au lieu de 30 actuellement)
 - Bureau directeur à 5 membres (au lieu de 9 actuellement)
- Statuts types d'un CRAM, d'un CDAM et d'un club
- Règlement médical

- **La mise en place d'un référentiel documentaire structuré**

- Guide du dirigeant (FFAM-G1 éd. 9 du 1^{er} janvier 2009)
- Guide des comités techniques (FFAM-G2 éd. 8 du 1^{er} janvier 2009)
- Procédures, modes opératoires et guides
- Kits et livrets de formation

Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré (2/4)

Des actions conduites autour de 5 axes structurants (projet FFAM 2008)

- **Axe 1** : développer la communication et promouvoir l'aéromodélisme
- **Axe 2** : attirer durablement à l'aéromodélisme des nouveaux, notamment des jeunes
- **Axe 3** : identifier les attentes des clubs et mieux les satisfaire
- **Axe 4** : encourager l'activité sportive et la soutenir jusqu'au plus haut de la compétition
- **Axe 5** : optimiser le fonctionnement fédéral en vue d'être plus efficace et réactif

Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré (3/4)

- **Des réflexions conduites dans le cadre**
 - de commissions permanentes
 - des comités techniques pour ce qui a trait à la compétition
 - de groupes spécifiques ad hoc
- **Des décisions collégiales en comité directeur**
(3 réunions annuelles dont sur 2 jours)
- **Un fonctionnement autant que possible déconcentré vers les CRAM** (QPDD, ailes & brevets, ...) et discuté dans le cadre d'une convention annuelle des présidents de CRAM
- **Une délégation en cours des CRAM vers les CDAM constitués** (organisation séances QPDD, ailes & brevets, ...) suite à la 1^{ère} convention des présidents de CDAM tenue en octobre 2008

Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré (4/4)

- **La mise en place d'un portail Internet adapté**
 - Site d'information
 - Outils de gestion administrative avec paiement en ligne (licences, cotisation club et manifestations)
 - Espaces privatifs dédiés (CRAM, CDAM, clubs)
 - Agora des dirigeants
 - Boutique en ligne
- **Une nouvelle base de données fédérale (BDF) sous Oracle accessible sur internet**

Un mandat marqué par d'excellents résultats et de nombreuses évolutions

- Une progression significative des licences
- De nombreuses médailles obtenues par nos équipes de France
- Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré
- **Un travail en commissions productif**
 - Commission "formation"
 - Commission "bourses"
 - Commission "juges et arbitres"
 - Commission "sécurité et environnement"
- Des aides aux clubs nettement accrues
- Une réglementation en cours de refonte
- Une attention particulière portée à l'information et à la communication

Commission "formation"

- **Ecoles de formation**

- Centre de formation agréé pour l'aéromodélisme
- Ecole de pilotage reconnue par l'aéromodélisme (activité à but lucratif)

- **Dispositif de qualifications fédérales complété**

- Qualification Fédérale de Moniteur d'Aéromodélisme (QFMA) options construction et pilotage
- Diplôme Fédéral d'Enseignement en Aéromodélisme (DFEA)

- **Convention d'un club avec un établissement scolaire**

- **Dispositifs d'ailes/rotors et brevets : prise en compte en 2008 des activités VRC Indoor**

Commission "bourses"

- **Trois types de bourses**

- Bourse "jeune talent"
- Bourse "accession à la compétition"
- Bourse "parrainage espoir"

Bourses non cumulables entre elles la même année

- **Montant global attribué en 2008 : 23.400 €** pour 73 dossiers
- **Règlement applicable et formulaire de demande de bourse** téléchargeables en ligne sur le site Internet FFAM
- **Transmission du dossier à la FFAM** par le président du CRAM **au plus tard fin avril**
- **Examen du dossier** et proposition du montant de la bourse par la commission "bourses"

Commission "juges et arbitres"

- **Refonte en 2006 du RCSAM** avec délégation aux CRAM de la gestion des juges stagiaires et agréés, commissaires techniques et remorqueurs
- **Formation des juges**
 - Définition des modalités de test de passage à juge agréé VRC
 - Mise en place d'une formation type pour les juges stagiaires VRC et de la documentation associée
 - Organisation par les CRAM des formations de juge stagiaire et des tests de passage à juge agréé
 - Organisation au niveau national (comités techniques) des formations au profit des juges agréés
- **Mise en place de guides** pour les différentes fonctions de commissaires techniques et les pilotes remorqueurs

Commission "environnement et sécurité"

- **Kit de formation à la sécurité** (disponible sur le site Internet FFAM à la rubrique "Clubs & terrains" puis "Aides aux clubs")
- **Relevé d'incident et mode opératoire associé**
- **Jeu de calicots autocollants sur le thème de la sécurité**
- **Autres actions contribuant à améliorer la sécurité**
 - Rubrique semestrielle sur Aéromodèles d'analyse des accidents
 - Dotation en altimètres pour avion d'écolage double commande et avion remorqueur
 - Qualification de pilote de démonstration (QPDD)

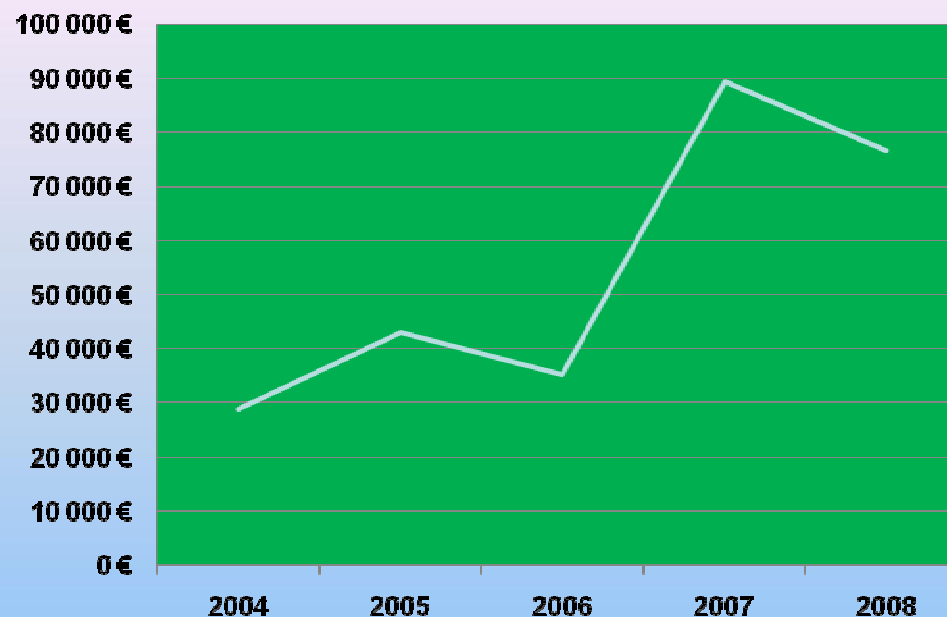
Un mandat marqué par d'excellents résultats et de nombreuses évolutions

- Une progression significative des licences
- De nombreuses médailles obtenues par nos équipes de France
- Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré
- Un travail en commissions productif
- **Des aides aux clubs nettement accrues**
- Une réglementation en cours de refonte
- Une attention particulière portée à l'information et à la communication

Aides aux clubs (1/2)

- Subventions d'investissement

- 2004 : 28.860 €
- 2008 : 76.580 € (+165 %)

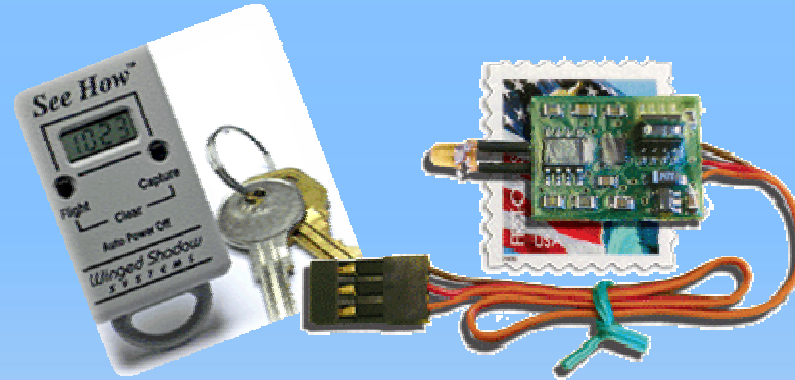


- Dotations en matériels visant à encourager les actions de formation au sein des clubs notamment en faveur des jeunes

Valorisation des dotations en matériel			
Année	Nb clubs dotés	Montant total dotations	Valeur moyenne de dotation
2005	155	28 076 €	181 €
2006	185	30 270 €	164 €
2007	324	77 025 €	238 €
2008	540	103 439 €	192 €

Aides aux clubs (2/2)

- **Dotations spécifiques** : sonomètre, spectromètres, altimètre, silencieux hautes performances



- **Opération "jeunes et environnement"** destiné aux nouveaux licenciés cadets et juniors (1^{ère} et 2^{ème} années de licence) avec participation financière FFAM d'environ 50 %
- **Prime de bilan annuel d'activités**

Bilan annuel d'activité des clubs

- **Refonte du dispositif adoptée en octobre 2007**
- **Objectifs visés**
 - Automatiser au maximum l'établissement des bilans
 - Valoriser les activités du club en prenant mieux en compte les actions contribuant directement aux objectifs de progrès de la FFAM
- **Mode opératoire**
 - **A partir avril année N** : accès possible par le club à son bilan d'activités (suivi et contrôle des informations)
 - **Mi février année (N+1)** : date limite pour la transmission par le club des remarques et compléments
 - **Fin mars année (N+1)** : envoi des lettres chèques aux clubs primés
- **Primes attribuées**
 - Prise en compte limitée aux primes d'un montant supérieur à 50 €
 - **Année 2008** : **408** clubs attributaires (montant total de 50.399 €)
 - **Année 2007** : 411 clubs attributaires (montant total de 49.805 €)

Un mandat marqué par d'excellents résultats et de nombreuses évolutions

- Une progression significative des licences
- De nombreuses médailles obtenues par nos équipes de France
- Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré
- Un travail en commissions productif
- Des aides aux clubs nettement accrues
- **Une réglementation en cours de refonte**
- Une attention particulière portée à l'information et à la communication

Une réglementation en cours d'évolution

- **Fréquences**
 - **Décisions ARCEP du 22 avril et du 4 juin 2008**
 - **35 MHz** : affectation des 2 premiers canaux
 - **40 MHz** : autorisation d'utiliser 4 fréquences
 - **2,4 GHz** : autorisation d'utiliser la bande (avec limitation en usage extérieur à 10 mW dans la partie supérieure de la bande)
- **Arrêté du 21 mars 2007** relatif aux aéronefs non habités qui évoluent en vue directe de leurs opérateurs (*aéromodèles*)
 - **Catégorie A** : masse maximale de 25 kg et limite de propulsion
 - **Catégorie B** : tout aéromodèle ne respectant pas les caractéristiques de la catégorie A
- **Arrêté du 1^{er} août 2007** relatif aux conditions d'insertion et d'évolution des aéronefs non habités (civils et militaires)
- **Arrêté du 4 avril 1996** relatif aux manifestations aériennes
Circulaire du 23 novembre 1987 aux Préfets relative aux présentations publiques d'aéromodèles

Un mandat marqué par d'excellents résultats et de nombreuses évolutions

- Une progression significative des licences
- De nombreuses médailles obtenues par nos équipes de France
- Un fonctionnement fédéral rénové et déconcentré
- Un travail en commissions productif
- Des aides aux clubs nettement accrues
- Une réglementation en cours de refonte
- **Une attention particulière portée à l'information et à la communication**

Une attention particulière portée à l'information et à la communication

- **Une amélioration des outils d'information et de communication fédéraux**
- **La participation à de nombreux salons**
 - Mondial du modélisme (Paris P^{te} de Versailles puis le Bourget)
 - Salon des maires
 - Fête des transports à Paris
 - Salon de l'aviation verte
 - Salon régionaux
- **Une formation adaptée mise en place pour les dirigeants de clubs**
 - Organisation par les CRAM sur la base d'un kit établi par la FFAM
 - 42 sessions organisées entre 2006 et 2008
 - Participation fréquente d'un membre du bureau directeur de la FFAM

Budget 2008 - Recettes

		Prévisionnel 2008	Réel 2008	Ecart
	PRODUITS FIXES	2 000 €	990 €	
	PUBLICATION	92 800 €	92 814 €	
2	ASSURANCES	78 660 €	80 904 €	2 244 €
2	LICENCES	808 000 €	837 626 €	29 626 €
	PUBLICITE ,COM	25 000 €	41 393 €	16 393 €
2	PRODUITS FINANCIERS	20 000 €	28 928 €	8 928 €
3	PRIMES,SUBVENTIONS	173 500 €	161 826 €	-11 674 €
	COMPETITIONS NATIONALES	19 400 €	22 970 €	3 570 €
	REPRISES SUR PROVISIONS	69 000 €	74 000 €	5 000 €
1	TOTAL DES RECETTES	1 288 360 €	1 341 452 €	53 091 €

Budget 2008 - Dépenses

		Prévisionnel 2008	Réel 2008	Ecart
	ELUS	34 000	34 788	
2	FRAIS ADMINISTRATIFS	146 600	220 734	74 134
	FRAIS DE LOCAUX	35 000	34 772	
	FRAIS DE PERSONNEL	271 000	273 128	
	ORGANES OFFICIELS	98 900	87 768	-11 132
	ASSURANCE	76 300	72 261	
3	ACHATS, PUBLICITE, COM	60 500	33 139	-27 361
4	AIDES AUX ASSOCIATIONS	318 700	258 382	-60 318
	FORMATION	52 700	53 582	
	COMPETITIONS	165 654	157 872	-7 782
5	DIVERS		60 682	
1	TOTAL DES DEPENSES	1 259 354	1 287 107	
6	SOLDE CREDITEUR	29 006	54 345	
	TOTAL GENERAL	1 288 360	1 341 452	

Budget 2009 - Recettes

		Réel2008	Budget 2009
	PRODUITS FIXES	990 €	1000 €
	PUBLICATION	92 814 €	93 200 €
	ASSURANCES	80 904 €	83 500 €
2	LICENCES	837 626 €	850 000 €
	PUBLICITE , COMMUNICATION	41 393 €	42 000 €
	PRODUITS FINANCIERS	28 928 €	29 000 €
3	PRIMES,SUBVENTIONS	161 826 €	142 700 €
	COMPETITIONS NATIONALES	22 970 €	25 000 €
	REPRISES SUR PROVISIONS	74 000 €	55 000 €
1	TOTAL DES RECETTES	1 341 452 €	1 321 400 €

Budget 2009 - Dépenses

		Réel 2008	Budget 2009
	ELUS	34 788 €	36 100 €
2	FRAIS ADMINISTRATIFS	220 734 €	183 700€
	FRAIS DE LOCAUX	34 772 €	32 685 €
	FRAIS DE PERSONNEL	273 128 €	282 513 €
	ORGANES OFFICIELS	87 768 €	98 000 €
	ASSURANCE	72 261 €	75 000 €
	ACHATS, PUBLICITE, COMMUNICATION	33 139 €	34 800 €
3	AIDES AUX ASSOCIATIONS	258 382 €	319 000 €
4	FORMATION	53 582 €	75 100 €
	COMPETITIONS	157 872 €	148 000 €
	DIVERS	60 682 €	0 €
1	TOTAL DES DEPENSES	1 287 107 €	1 284 898 €
5	SOLDE CREDITEUR	54 345 €	36 502 €
	TOTAL GENERAL	1 341 452 €	1 321 400 €